

Déclaration de Politique Sociale - 2024-2030

" Le terme social est employé dans de multiples contextes et peut souvent être associé à de la précarité et ce alors que ce terme signifie « qui se rapporte à une société, à une collectivité humaine considérée comme une entité propre ».

Cette définition permet de mettre en évidence deux éléments importants pour un Centre Public d'Action Sociale (en abrégé CPAS), la société et l'humain, fil conducteur de la prochaine législature.

Le CPAS a comme mission légale de mettre en œuvre le droit à l'aide sociale permettant à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine ; chaque CPAS étant compétent pour intervenir sur le territoire d'une Commune.

L'aide proposée par le CPAS est multiple et ouverte à l'ensemble de la population walhéroise.

Elle peut revêtir de multiples formes, lesquelles sont orchestrées par les services composants notre structure, à savoir :

- *un service de première ligne, traitant les aides sociales ainsi que le Droit à l'intégration sociale,*
- *un service de gestion – guidance budgétaire,*
- *un service de médiation amiable / règlement collectif de dettes,*
- *un service Energie,*
- *un service gérant les allocations (fédérales) chauffage,*
- *un service d'insertion socio-professionnelle,*
- *une Initiative Locale d'Accueil,*
- *la gestion des denrées alimentaires émanant du FSE + (Fonds européen d'aide alimentaire),*

L'aide ne se limite pas uniquement à ces services mais s'articule également autour de conseils juridiques, de la récolte de jouets à l'occasion de la Saint Nicolas, de la distribution de « boîtes à chaussures » aux isolés de 80 ans et + et de l'organisation d'ateliers sur différents thèmes, ...

Toutes ces actions sont ouvertes à l'ensemble de la population walhéroise et ce quel que soit l'âge, la situation financière, familiale ou professionnelle.

Le CPAS est un service public ouvert ... au public.

Comme dans toutes les communes, l'organe administratif, le Conseil de l'action sociale, vient d'être renouvelé suite aux élections communales du 13 octobre 2024.

Bien que les membres du conseil de l'action sociale, appelés conseillers de l'action sociale, ne soient pas élus directement par la population, ils sont désignés par le conseil communal lors de sa séance d'installation, laquelle a eu lieu le 02 décembre 2024 et représentent les choix faits par chaque liste politique.

A Onhaye, les conseillers de l'action sociale sont au nombre de neuf.

Huit des neuf membres assument leur premier mandat au sein de cette assemblée, pour 3 d'entre eux, leur premier mandat politique.

La déclaration de politique sociale est un acte important des conseillers de l'action sociale, lesquels expriment dans ce document les lignes de conduite qu'ils souhaitent adopter au cours de la législature.

Par cette déclaration, ils souhaitent prendre un engagement fort quant à l'amélioration des conditions de vie des habitants, en mettant notamment l'accent, outre les missions régaliennes, sur 8 axes.

*Le premier de ces axes porte sur la **lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale**.*

Les CPAS, ainsi que d'autres structures, sont des acteurs de premier plan dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les missions obligatoires gérées par les CPAS ont à cœur de soutenir les personnes précarisées et de promouvoir l'inclusion de tous.

Chacun peut vivre une situation difficile et le CPAS doit pouvoir apporter l'aide la plus appropriée à la situation vécue.

C'est déjà ce que les différents services proposent à l'heure actuelle.

Le conseil souhaite optimiser les services actuels afin de répondre au mieux aux difficultés rencontrées par la population.

L'un des enjeux importants de la prochaine législature sera de faire face à la hausse du nombre d'aides à apporter suite à l'exclusion de chômeurs avec deux ans de chômage.

Cet enjeu ne sera toutefois pas le seul.

*Le second axe portera sur l'**emploi et la formation**.*

Force est de constater que de plus en plus de personnes, faute de disposer d'une formation qualifiante, éprouvent des difficultés à trouver un emploi.

Il peut s'avérer difficile pour une partie de la population de connaître les multiples ressources existantes en matière de formation.

Nous croyons fermement que l'accès à l'emploi est un levier essentiel pour sortir de la précarité.

C'est pourquoi nous souhaitons développer/renforcer les collaborations avec des entreprises locales afin de créer des opportunités d'emploi, de stages, permettant ainsi aux bénéficiaires de gagner en expérience et en compétences.

*Ce deuxième axe entraîne une réflexion sur la **mobilité**.*

Nous vivons dans une commune rurale où les possibilités de déplacements, bien qu'existantes, peuvent souvent s'avérer compliquées, limitées.

La mobilité est un facteur clé pour accéder à l'emploi et aux services essentiels.

Nous souhaitons mettre en place des initiatives visant à faciliter cette mobilité, comme des partenariats avec des services de transport local ou des programmes de sensibilisation à l'utilisation des transports en commun.

*Nous serons également attentifs aux activités qui peuvent être proposées en matière **d'éducation et pouvant toucher un public d'adolescents et de jeunes adultes**.*

L'adolescence peut être une période compliquée à vivre, tant pour les jeunes que pour les parents ou familiers. De plus en plus d'entre eux, faute de disposer de ressources (financières, éducatives, de soutien) dans leur milieu familial, se tournent vers les CPAS afin de pouvoir disposer d'aides. Il est essentiel que l'aide apportée soit personnalisée et ne se contente pas de combler des soucis financiers. L'autonomie s'acquiert par différentes voies et notamment par la formation, le développement d'un réseau amical et social et l'incitation à la curiosité.

Nous souhaitons accompagner les jeunes dans leurs parcours afin de les aider à s'épanouir et à développer leurs compétences.

*Outre un public d'adolescents et de jeunes adultes, le CPAS souhaite également apporter un **soutien aux personnes âgées**.*

Depuis quelques années, les conseillers de l'action sociale, en fin d'année, confectionnent des « boîtes à chaussures » composées de divers produits provenant des commerces locaux, qui sont distribuées aux personnes isolées de 80 ans et plus.

Ces moments sont riches d'échanges, de partages et de rencontres.

Le bien-être de nos aînés est une priorité et nous souhaitons offrir des services d'accompagnement et de soutien afin de garantir leur autonomie et leur intégration dans la vie sociale.

*L'**accès aux services de santé** fait également partie de nos priorités.*

La création d'une maison médicale sur le territoire walhérois a permis une centralisation de certains services mais également de disposer d'un service médical dont l'accès devient de plus en plus compliqué pour nombre de citoyens.

Une collaboration a été mise en œuvre avec la Maison médicale et celle-ci doit perdurer, voire s'intensifier et ce afin de garantir un accès aux soins pour tous.

Nous souhaitons faciliter l'accès aux soins de santé pour tous en poursuivant et développant les collaborations avec les acteurs locaux et en sensibilisant la population aux services disponibles.

*Le **logement** est également un point d'attention.*

Garantir un logement décent est fondamental.

Force est de constater qu'en dépit de l'existence de nombreux logements publics sur le territoire communal, l'offre est bien inférieure à la demande.

Cette pénurie de logement peut entraîner des dérives de la part de certains propriétaires qui profitent de la détresse des plus démunis afin de s'enrichir.

Nous souhaitons développer des solutions de logements accessibles pour les personnes en difficulté et éviter ce type d'abus.

*Tout ce travail ne peut se réaliser sans l'aide du **personnel**, qui met tout en œuvre afin d'apporter une solution adaptée aux besoins exprimés par la population.*

Il est nécessaire de préserver un cadre de travail agréable permettant à chaque agent de s'épanouir dans ses fonctions afin de pouvoir poursuivre ses missions d'écoute à l'égard de la population.

Leur engagement quotidien est essentiel pour faire face à ces défis et apporter un soutien concret à la population walhéroise.

Enfin, nous ne pouvons développer d'actions sans l'aide précieuse de partenaires, qu'ils soient publics ou privés.

Les synergies mises en œuvre avec la Commune, les liens pouvant être tissés avec le Plan de cohésion sociale, les CPAS voisins, les organismes privés ou collectifs, sont des moteurs afin d'améliorer les services, développer de nouveaux pôles d'aides ou permettre une meilleure intégration.

En résumé, le CPAS d'Onhaye a le souhait, autour de ces différents pôles et en collaboration avec divers partenaires de contribuer à construire une société plus inclusive et solidaire ".

